



Litiges avec mon assureur auto

Par **Genius11**, le **26/03/2016** à **21:51**

Bonjour .

Assuré au 01/01/2006 avec une mégane3 par mon assureur actuel le contrat mentionné un bonus/malus de 0.94 , le 01/19/2016 j'ai changé de voiture je suis resté chez le même assureur je me suis aperçu que sur le nouveau contrat le bonus/malus passé de 0.94 à 0.97 en ayant eu aucun accident depuis le premier jour d'assurance chez eux , j'ai signalé à mon assureur sans réponse de leur part de ce fait j'ai demandé par lettre R/AR le 16/03/2016 la résiliation du contrat en question pour mon mécontentement concernant les erreurs et les dysfonctionnements et pris la décision de suspendre sur mon compte bancaire la prime du mois de Mars 2016 , avec cette lettre j'ai joint un chèque se rapportant à cette prime (Mars 2016) , le chèque en question a été mis retiré le 23/03/2016 entre temps j'ai reçue (24/03/2016) une lettre non R/AR de l'assureur notifiant l'impayé sur mon compte de la prime du mois de Mars 2016 et une mise en demeure sous cinq jours si je ne réglai pas cette prime pourtant le règlement a été effectué par chèque , depuis mon envoi de mon recommandé je n'ai eu aucune réponse de cette lettre que dois je faire en attendant leur réponse , suis je dans mon droit , qu'est ce qui peu m'arrivé vue mon action

Dans l'attente , merci d'avance

Cordialement